

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération
n° 2015.06.249

**Installation de
corbeilles de propreté
dans les communes à
proximité des cubos
verre : adoption d'une
convention type**

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, Elisabeth LASBUGUES à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Isabelle LAGRANGE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, François ELIE

Absent(s) :

Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Jean-Philippe POUSSET, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015

**DELIBERATION
N° 2015.06.249**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
POLITIQUES DE VALORISATION DES DÉCHETS

Rapporteur : Monsieur PERONNET

**INSTALLATION DE CORBEILLES DE PROPRETE DANS LES COMMUNES A PROXIMITE
DES CUBOS VERRE : ADOPTION D'UNE CONVENTION TYPE**

Suite à différents constats de terrain indiquant la présence de déchets, particulièrement aux abords des colonnes aériennes pour la collecte du verre, le service déchets ménagers a lancé un marché d'acquisition de corbeilles de propreté pour les communes intéressées.

Ce dispositif offrira une solution aux usagers pour déposer notamment les déchets non acceptés dans les conteneurs à verre (bouchons en liège, etc.) évitant ainsi en partie l'amoncellement de déchets au pied de ces conteneurs.

Cela participera à la préservation du cadre de vie des habitants résidant aux environs de ces points de collecte.

Après avoir interrogé les mairies du GrandAngoulême sur l'opportunité d'installer ces corbeilles de propreté, puis en avoir quantifié les besoins, le service déchets ménagers a rédigé une convention-type d'une durée de 5 ans avec les communes intéressées pour bien définir les rôles et responsabilités de chacun avant, pendant et après la mise en place des corbeilles.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 2 juin 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention-type pour l'installation de corbeilles de propreté à proximité des colonnes à verre aériennes.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Yannick Peronnet, 8^{ème} vice-président en charge de la politique de valorisation des déchets à signer cette convention avec chaque commune concernée.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 juillet 2015

Affiché le :

03 juillet 2015